Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée. Regional Commission of Fisheries of Gulf of Guinea.	**COREP**	Comision Regional de Pesca del Golfo de Guinea. Comissão Regional das pescas do Golfo da Guine.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

HUITIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE

Libreville (République Gabonaise)
du 18 au 20 février 2014

Rapport Final

BP 161 Libreville (Gabon), Tél. (00241) 07 10 50 63 – 01 74 16 31 ;
E-mail : sg_corep@yahoo.fr ; info@corep-se.org; Site : www.corep-se.org

La Huitième Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) s'est tenue du 18 au 20 février 2014, à l'Hôtel « HIBISCUS » de Louis à Libreville, en République Gabonaise.

1. Y ont pris part, les Etats Membres de la **COREP** ci-après :
    - La République du **Cameroun ;**
    - La République du **Congo ;**
    - La République Démocratique du **Congo** ;
    - La République **Gabonaise ;**
    - La République Démocratique de **Sao Tomé e Principe.**

2. Y ont également participé en qualité d'observateurs, la République d'Angola et la République de Guinée Equatoriale.

3. Ont aussi participé en qualité d'invités, les Représentants de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale, de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) et du Programme PAF/NEPAD d'appui à la COREP.

4. La liste des participants est annexée au présent rapport.

5. La cérémonie d'ouverture, présidée par Monsieur Sylvestre MAKANGA, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire de la République Gabonaise, Représentant du Ministre, a été ponctuée par deux interventions.

6. Prenant la parole en premier, le Président du Comité Technique, Monsieur Casimir KOFFI MULUMBA, a adressé, au nom de tous les participants, ses très sincères remerciements au représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire pour avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture de cette réunion.

7. Il a ensuite salué la présence des délégations des Etats Membres de la COREP et des autres invités qui ont été conviés par le Secrétariat exécutif. Il a enfin présenté ses attentes relatives à la qualité des débats et des recommandations.

8. Dans son discours d'ouverture, le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire, a exprimé sa profonde gratitude et sa reconnaissance au Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA et au Gouvernement de la République Gabonaise pour l'intérêt qu'ils accordent au renforcement des relations de coopération entre les pays de la sous-région et pour les moyens mis en place en vue de l'harmonisation des politiques visant une gestion durable des ressources halieutiques.

9. Il a exhorté le Comité Technique à examiner avec attention les comptes de l'exercice 2013, ainsi que le programme de travail et le budget du Secrétariat Exécutif de la COREP pour l'année 2014.

10. Enfin, il a formulé le vœu que les travaux se déroulent dans un climat de cordialité et de fraternité et aboutissent aux résultats attendus par le Conseil des Ministres.

11. Après la cérémonie d'ouverture, les travaux proprement dits ont débuté par la mise en place du Bureau, composé comme suit :

- Président : Casimir KOFFI MULUMBA (République Démocratique du Congo) ;
- Vice Président : Yves Armand EMANE (Gabon) ;
- Rapporteurs : Salvador NGOANDE (Cameroun) et Andres NDONG MICHA (Guinée Equatoriale) ;
- Secrétariat : Secrétariat Exécutif de la COREP.

12. Après examen, l'ordre du jour comprenant les points suivants a été adopté :

a) Election du Bureau ;

b) Rapport du Secrétariat Exécutif de la COREP ;

c) Bilan du programme de travail du Secrétariat Exécutif pour l'année 2013 ;

d) Compte administratif de l'exercice 2013 ;

e) Rapport du Contrôleur Financier ;

f) Examen et adoption du programme de travail du Secrétariat Exécutif pour l'année 2014 ;

g) Examen et adoption du budget de l'exercice 2014 du Secrétariat Exécutif ;

h) Conclusions des travaux de la VIIIème Réunion du Comité Technique ;

i) Divers ;

j) Examen et adoption du rapport de la Huitième Réunion du Comité Technique ;

k) Clôture de la Huitième Réunion du Comité Technique.

13. Le Secrétaire Exécutif de la COREP, Monsieur Emile ESSEMA, a présenté le rapport du Secrétariat Exécutif comprenant deux principaux points :

- *La mise en œuvre des conclusions de la VIIème Réunion du Comité Technique;*

- *La situation financière de la COREP.*

14. Au terme de cette présentation, les participants ont noté un faible niveau de recouvrement des contributions avec un risque de retomber dans les difficultés de trésorerie et une forte dépendance des financements extérieurs pour la mise en œuvre du Plan d'Action Stratégique (PAS).

15. A l'issue des débats, il convient de retenir ce qui suit :

    - Bien que la Guinée Equatoriale ait demandé d'abriter une Session Extraordinaire du Conseil des Ministres lors de la Session Extraordinaire tenue à Pointe-Noire en République du Congo, le 08 juin 2012, il apparaît que les Autorités de ce pays ont besoin d'informations supplémentaires sur le cahier de charges y relatif. En cas de non aboutissement de ces démarches, le Comité Technique recommande d'envisager son organisation dans le pays du siège ;

    - Concernant l'adhésion de la Guinée Equatoriale à la Convention de la COREP, il a été demandé au Secrétariat Exécutif d'apporter un appui aux membres du Comité Technique de ce pays dans la préparation du dossier attendu par le Premier Ministre, en faisant ressortir clairement les avantages de cette adhésion ;

    - Les membres ont accueilli avec satisfaction le compte-rendu de la procédure engagée pour l'adhésion de l'Angola à la Convention de la COREP. Il en ressort que l'approbation du dossier, qui a été transmis au Conseil des Ministres, est attendue probablement en 2014 ;

    - Prenant bonne note de l'insuffisance des moyens mis à la disposition du Secrétariat Exécutif pour remplir sa mission, les membres du Comité Technique ont, de nouveau, été invités à s'impliquer dans le suivi du paiement des contributions statutaires dans leurs pays respectifs.

16. Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation, a présenté le Bilan chiffré du Programme de travail de l'année 2013.

17. Le Représentant du Bureau Sous-Régional de la FAO pour l'Afrique Centrale a profité de cette occasion pour annoncer aux Membres du Comité Technique, la mise en place probable du TCP/SFC/COREP (Renforcement de collecte de données des pêches en Afrique Centrale - FAO FishCode STP), d'ici juin 2014.

18. Concernant les préoccupations émises par le Comité Technique, notamment sur la modestie des fonds affectés aux ressources consommées dans l'exécution du Plan d'Action Stratégique (PAS) par rapport aux réunions statutaires et aux rencontres régionales/internationales, ainsi que sur le manque de lien entre le bilan chiffré et le niveau d'exécution du PAS, il ressort des explications fournies par l'orateur que :

- Bien que la Commission soit en difficulté de trésorerie, le Conseil des Ministres et le Comité Technique doivent tenir obligatoirement leurs réunions statutaires telles que prévues par les textes qui régissent la COREP. De même, le fonctionnement du Secrétariat Exécutif doit être assuré, notamment en ce qui concerne le paiement régulier des charges fixes ;

- Concernant le niveau d'exécution du PAS, le Secrétariat Exécutif prévoit, au cours de l'année 2014, une évaluation à mi-parcours du PAS qui permettra une meilleure appréciation de sa mise en œuvre, et ce, en prévision de sa révision.

19. Madame WORA Flore, Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique, a présenté le Compte administratif de l'exercice 2013. A ce sujet, il convient de noter que :

    - Le report de 112.890.010 FCFA est dû au paiement tardif des contributions et arriérés par les pays membres ;

    - Suite à la différence constatée entre les montants enregistrés par la COREP et les montants versés par les Etats, les pays sont invités à prévoir les frais bancaires inhérents aux opérations de transfert et de change ;

    - Les Membres du Comité Technique ont exprimé leur satisfaction pour la gestion rigoureuse des ressources mises à la disposition du Secrétariat Exécutif.

20. Le Contrôleur Financier, Monsieur TCHAKONTE Alexis, a présenté le rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2013. Il en ressort que :

    - 390 848 322 FCFA ont été encaissés au titre des recettes sur les 830 385 322 FCFA prévues, soit un taux de réalisation de 47,07 % ;
    - Les dépenses effectuées s'élèvent à la somme de 282.531.465 FCFA sur les 830 385 322 FCFA prévues, soit un taux de réalisation de 34,02 % ;
    - Le solde de l'exercice est de 112 890 010 FCFA.
    - La régularité des opérations financières exécutées par le Secrétariat Exécutif au cours de l'exercice 2013 a été certifiée.

21. A l'issue des débats, le Comité Technique a adopté le Compte administratif, le rapport de vérification des comptes, ainsi que les recommandations formulées par le Contrôleur Financier (voir en annexe).

22. Le plan de travail pour l'année 2014 a été présenté par l'Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation. Ce plan de travail a été adopté par les Membres du Comité Technique après des améliorations portant sur la forme du document. De même, des précisions ont été données sur les dates et lieux des différentes réunions. Des détails ont été également donnés aux Membres du Comité sur les différents projets prévus. Enfin, le plan de travail a été complété par les activités suivantes :

- L'atelier de mise en œuvre des plans d'aménagement de la pêche crevettière industrielle organisé en mars 2014 par le programme EAF-NANSEN de la FAO ; et
- La planification des campagnes d'évaluation des ressources au niveau de la sous-région COREP ;
- L'évaluation des effets des industries pétrolières sur les pêcheries.

23. La présentation du budget 2014 a été faite par l'Administrateur aux Ressources Humaines, Financières et à la Logistique. Ce budget qui est équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 764 141 010 FCFA observe une diminution de 7,98%. Les Membres du Comité Technique ont adopté ce budget moyennant quelques modifications relatives à :

    - L'harmonisation de la codification des recettes en rapport avec la nomenclature des dépenses ;
    - La présentation séparée des apports des partenaires ;
    - La présentation comparée des prévisions de l'exercice 2014 avec les résultats du compte administratif 2013.

24. Au titre des divers, le Secrétariat Exécutif a requis l'appréciation des Membres du Comité technique sur les dossiers suivants :
    - La désignation des Membres du Sous-Comité Scientifique : le Secrétariat Exécutif attend la désignation de nouveaux membres. Cette désignation doit répondre aux critères fixés par la Convention et rappelés dans la Décision N°005/DEC/COM/13 du 23 février 2013 portant attribution, fonctionnement et composition du Sous-Comité Scientifique.
    - Les rapports encore attendus des consultants nationaux : les pays ont été invités à suivre l'évolution des travaux des consultants nationaux en vue de l'aboutissement des projets concernés.
    - La maquette définitive du logo de la COREP : la carte du logo de la CEEAC a été retenue pour figurer dans le logo de la COREP, moyennant son adaptation aux pays membres.
    - L'évolution du site web de la COREP : les onglets supplémentaires sollicités par les Membres du Comité Technique ont été rajoutés.
    - Le projet de déclaration du Président en exercice à la CMAPA II : les Membres du Comité ont été invités à contribuer à l'élaboration du projet de déclaration du Président en exercice. A ce sujet, il a été suggéré que cette déclaration prenne en compte la présentation de la Commission, son arrimage à la CEEAC, les principaux axes du Plan d'Action Stratégique et ses difficultés de mise en œuvre. Par ailleurs, les pays ont été invités à prendre les dispositions nécessaires pour participer à cette importante rencontre afin de mieux défendre les intérêts de la sous-région.
    - La requête introduite auprès de la JICA : Monsieur ONO IWAO, Représentant de la JICA a informé les Membres du Comité Technique que la requête

introduite par la COREP a été examinée par la JICA, mais seul le volet relatif à la pisciculture continentale a été retenu. C'est dans ce cadre qu'un voyage d'études sera organisé au Bénin en avril 2014, au profit des participants des cinq pays suivants : l'Angola, le Congo, la République Démocratique du Congo, le Cameroun et le Gabon.

25. Au terme des travaux, les Membres du Comité Technique ont adopté les projets des actes suivants :
    - ***La Décision portant adoption du Compte administratif de l'exercice 2013 ;***
    - ***La Décision portant adoption du rapport général de vérification des comptes de l'exercice 2013 ;***
    - ***La Décision portant adoption du programme de travail du Secrétariat Exécutif pour l'exercice 2014 ;***
    - ***La Décision portant adoption du budget du Secrétariat Exécutif pour l'exercice 2014.***

26. Ils ont également recommandé au Secrétariat Exécutif de ***poursuivre les négociations avec les Autorités de la Guinée Equatoriale et leur apporter les appuis techniques nécessaires dans le processus d'adhésion de leur pays à la Convention de la COREP.***

27. La date et le lieu de la IXème Réunion du Comité Technique seront communiqués après concertation du Secrétariat Exécutif avec le Président en exercice. Cependant, conformément au principe de rotation, les Membres du Comité Technique ont souhaité tenir la prochaine réunion en République du Cameroun en novembre 2014.

28. Les Membres du Comité Technique ont adressé une motion de remerciements et de profonde gratitude à l'endroit du Gouvernement et du Peuple gabonais, pour la qualité de l'accueil qui leur a été réservé ainsi que pour les excellentes conditions de travail mises à leur disposition.

29. Les Membres du Comité Technique ont adopté le rapport des travaux.

30. Monsieur Sylvestre MAKANGA, Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire de la République Gabonaise, a procédé à la clôture des travaux de la Huitième Réunion du Comité Technique de la COREP.

Fait à Libreville, le 20 février 2014.

LE RAPPORTEUR	**LE PRESIDENT**
Salvador NGOANDE	**Casimir KOFFI MULUMBA**

MOTION DE REMERCIEMENTS

Nous, Membres du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP), participants à la Huitième Réunion tenue à Libreville en République Gabonaise, du 18 au 20 février 2014 à l'HÔTEL « HIBISCUS » de Louis, exprimons nos sentiments de profonde gratitude et notre reconnaissance à l'endroit du Gouvernement et du peuple gabonais pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé depuis notre arrivée à Libreville, ainsi que pour les conditions de travail mises à notre disposition et qui ont permis le bon déroulement de notre réunion.

Fait à Libreville, le 20 février 2014

LES PARTICIPANTS

RECOMMANDATIONS DU CONTROLEUR FINANCIER

1- Il apparaît urgent que l'instance faîtière de la COREP définisse son régime financier, référentiel juridique qui encadre les opérations financières de l'institution tout en précisant entre autres :
   - le rôle et les responsabilités de chaque intervenant dans la chaîne financière,
   - les relations entre lesdits intervenants,
   - les sanctions applicables en tant que de besoin,
   - le plan comptable applicable.

   A défaut du régime financier, le Contrôleur Financier propose l'élaboration d'un **manuel de procédures d'exécution des opérations budgétaires et comptables de la COREP,** guide pratique de gestion des opérations financières de l'Institution**,** fondée sur une nomenclature des comptes, elle-même édictée par la nature desdites opérations et les objectifs poursuivis et axée sur le plan comptable des Etablissements Publics Administratifs en vigueur.
   Il est opportun de préciser que cette tâche, comportera un coût si la proposition est acceptée et qu'il appellera la poursuite de la formation du personnel en charge des opérations financières, ainsi que l'acquisition d'un logiciel informatique approprié pour le traitement automatique des opérations et la production des différentes situations périodiques et des états financiers.

2- Il apparaît également important d'ouvrir un compte bancaire en devises, notamment en dollar américain (USD), en vue de libérer la caisse de ce volet de trésorerie dormant et d'effectuer les opérations de retrait en cas de besoin et de reversement en cas de nécessité sans avoir à subir les fluctuations du taux de change.

3- La poursuite de la mise en œuvre du nouvel organigramme est à retenir, en vue d'accroître les ressources humaines et permettre de remédier au surcroit de travail que subit actuellement le personnel en poste. Ce surcroit de travail est susceptible d'engendrer des oublis, des omissions, des retards dans l'exécution des tâches et même une perte de vigilance, toutes choses préjudiciables à la gestion financière de l'institution et, au-delà, capables d'altérer la qualité de l'administration générale de la COREP.

4- Il demeure de bon ton de prévoir à l'avenir une durée un peu plus longue pour la mission de contrôle afin d'éviter des journées de travail très longues et épuisantes pour les personnels impliqués dans la tâche. A cet effet, sept jours ouvrables seraient indiqués.

ANNEXES

VIIIème REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

= Libreville : 18-20 février 2014 =

ORDRE DU JOUR

1. **Election du Bureau**

2. **Adoption de l'ordre du jour et du programme de la réunion**

3. **Rapport du Secrétariat Exécutif**

4. **Bilan du Programme de travail du Secrétariat Exécutif pour l'année 2013**

5. **Compte Administratif de l'exercice 2013**

6. **Rapport du Contrôleur Financier**

7. **Examen et adoption du Programme de travail du Secrétariat Exécutif pour l'année 2014**
   (par le Secrétariat Exécutif)

8. **Examen et adoption du Budget de l'exercice 2014 du Secrétariat Exécutif de la COREP**
   (par le Secrétariat Exécutif)

9. **Conclusions de la VIIIème Réunion du Comité Technique**
   (par le Président du Comité Technique de la COREP)

10. **Divers**

11. **Examen et adoption du rapport de la VIIIème Réunion du Comité Technique**

12. **Clôture de la VIIIème Réunion du Comité Technique**

HUITIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

LIBREVILLE, 18-20 FEVRIER 2014

DISCOURS DU PRESIDENT DU COMITE TECHNIQUE

Monsieur le Représentant du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée ;

Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs, à vos titres et qualités.

Monsieur le Représentant du Ministre,

Je voudrais avant tout vous remercier vivement d'avoir bien voulu présider personnellement, en dépit de vos multiples et éminentes sollicitations, la présente cérémonie d'ouverture de la huitième réunion du Comité Technique de la COREP.

Votre présence à cette réunion traduit à suffisance la volonté qui vous anime pour la mise en œuvre des objectifs de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.

Le bien fondé de cet intérêt est manifestement perceptible à travers la participation des délégations en provenance des pays membres de la COREP, dont je salue la présence dans la salle.

Mesdames et Messieurs,

Les travaux qui nous réunissent en ces jours, dans le cadre de la réunion ordinaire de la COREP, en sa huitième session, s'inscrivent dans le contexte de l'évaluation des rapports-bilans des activités techniques de la COREP pour l'exercice 2013.

Il s'agit d'en débattre les contenus en vue d'améliorer les insuffisances relevées d'une part, et de prendre en compte les observations garantissant la consolidation des acquis d'autre part.

Les travaux de la présente réunion, organisés sous forme des débats, doivent aboutir à des recommandations pertinentes susceptibles de renforcer les stratégies de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée.

Je vous remercie.

HUITIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

LIBREVILLE, 18-20 FEVRIER 2014

DISCOURS D'OUVERTURE DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Monsieur le Représentant de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale, CEEAC ;

Monsieur le Représentant de la FAO ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, COREP ;

Monsieur le Président du Comité Technique de la COREP ;

Mesdames et Messieurs, Membre du Comité Technique de la COREP ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs.

C'est un grand honneur pour moi, au nom de tous les Membre du Conseil des Ministres de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, de prendre la parole à cette cérémonie d'ouverture des travaux de la Huitième Réunion du Comité Technique de notre organisation de coopération sous-régionale dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture pour vous souhaiter la bienvenue à Libreville capital du Pays de siège de notre Institution commune.

Je voudrais aussi, au nom de tous mes collègues, et en mon nom propre, exprimer notre profonde gratitude et reconnaissance au Président de la République – Chef de l'Etat, Chef suprême des Armés, **Son Excellence Monsieur Ali BONGO ONDIMBA**, et au Gouvernement de la République Gabonaise pour l'intérêt qu'ils accordent au renforcement des relations de coopération entre les pays de la sous-région et pour les moyens mis en place en vue de l'harmonisation de leurs politiques halieutiques visant une gestion durable et responsable de nos ressources.

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, COREP ;

Mesdames et Messieurs, Membres du Comité Technique de la COREP ;

Il me plait de savoir que cette Huitième Réunion du Comité Technique constitue la première réunion de cet organe pour cette année 2014, elle sera donc centrée essentiellement sur les éléments budgétaires. A cet effet, six (6) points ont été inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- Le rapport du Secrétariat Exécutif;
- Le bilan du programme de travail du Secrétariat Exécutif pour l'année 2013;
- Le Compte Administratif de l'exercice 2013 ;
- Le rapport du Contrôleur Financier ;
- L'examen et l'adoption du programme de travail du Secrétariat Exécutif pour l'année 2014;
- L'examen et l'adoption du budget de l'exercice 2014 du Secrétariat Exécutif de la COREP;

Au regard de tous ces points inscrits à l'ordre du jour, je suis heureux de constater que le Secrétariat Exécutif pourra nous édifier sur l'affectation et l'utilisation des fonds alloués à l'Institution. Il appartient donc, au Comité Technique d'examiner avec attention les comptes de l'exercice 2013 et de finaliser soigneusement le budget nécessaire pour l'année 2014. Le Comité Technique devra également adopté un programme de travail réaliste pour l'exercice 2014 devant permettre au Secrétariat Exécutif de mener des activités concrètes dans la Sous-Région.

Mesdames et Messieurs, membres du Comité Technique de la COREP.

Cette lourde charge vous a été confiée, tenant compte de votre expertise dont doit bénéficier le Secrétariat Exécutif en vue d'une gestion, dans les règles de l'art, des ressources émanant tant des Etats Membres que des Partenaires au Développement.

Pour terminer, je formule le vœu de voir vos travaux se dérouler dans un climat de parfaite harmonie, de cordialité et de fraternité afin d'aboutir aux résultats très attendus par le Conseil des Ministres.

Je déclare ouverts les travaux de la Huitième Réunion du Comité Technique de la COREP.

Je vous remercie.

HUITIEME REUNION DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

LIBREVILLE, 18-20 FEVRIER 2014

DISCOURS DE CLOTURE DU SECRETAIRE GENERAL DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Monsieur le Représentant du Coordonnateur Sous-régional de la FAO ;

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée, COREP ;

Monsieur le Président du Comité Technique

Mesdames et Messieurs les Membres du Comité Technique ;

Distingués invités ;

Mesdames et Messieurs ;

Nous voici au terme des travaux de la Huitième Réunion du Comité Technique de la Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP). Il me plaît de constater qu'après trois (03) jours d'échanges, de partage et concertation, vous êtes arrivés aux conclusions et recommandations que le rapporteurs de votre atelier vient de nous présenter.

Qu'il me soit permis, au nom de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire, et du mien propre, de vous remercier pour le travail accompli tout au long de ces trois (03) jours.

Le Gabon a été heureux et très honoré d'avoir abrité les travaux de la huitième réunion du comité technique.

Ces travaux qui portaient essentiellement sur :

- Le bilan du programme de travail et le budget de l'organisation pour l'année 2013 ;
- L'examen et l'adoption du programme de travail et le budget de la COREP pour l'année 2014 ;
- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations de la septième réunion du comité technique tenue du 18 au 21 décembre 2013 à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

A l'issu des échanges ayant animés les travaux durant ces trois (03) jours, nous pouvons retenir :

- L'adoption du logos de la COREP ;

- La tenue, en Ouganda les 17 et 18 mars 2014, de la conférence des Ministres Africains des Pêches et de l'Aquaculture;
- L'appel lancé à l'endroit des Etats membres en vue de s'acquitter de leurs contributions qui, de fait, sont statutaires ;
- L'adhésion, cette année à la COREP de certains états jusque là observateurs;

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Au titre des initiatives financées par les autres organismes, nous notons :

- Le lancement d'ici avril prochain d'un TCP financé par la FAO portant sur **le renforcement de la collecte des données de pêche en Afrique Centrale ;**
- Le financement par la CEEAC de la **mise en place d'un observatoire sous régional des pêches** ainsi que d'un projet d'études de faisabilité pour la **construction d'un laboratoire régional de contrôle qualité.**

Excellences, Mesdames et Messieurs

Au titre du suivi des recommandations de la dernière réunion du sous comité scientifique

Le secrétariat exécutif de la COREP a exhorté les représentants de chaque pays à faire parvenir les noms des membres du prochain sous comité scientifique.

Excellences mesdames et messieurs

Je ne pourrais terminer sans remercier au nom du Gouvernement de la République, en tête duquel, le Chef du Gouvernement le Professeur Daniel ONA ONDO, de Monsieur le Président de la République Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, la COREP pour le choix porté sur notre pays le Gabon pour abriter cette huitième réunion du comité technique.

En réitérant mes remerciements à vous tous, je souhaite un bon retour dans leur foyer à ceux d'entre vous venus parfois de si loin et déclare clos les travaux de la Huitième Réunion du Comité technique de la COREP.

Je vous remercie de votre attention.

HUITIÈME RÉUNION
DU COMITE TECHNIQUE DE LA COREP

Libreville

Liste des participants

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
1	**Guilain BIGOUNDOU**	Junior en charge des Investissements Agricoles / FAO-SFC/ **GABON**	☎ : (00241) 07 77 28 25 E-mail : guilainbigoundou@fao.org mailto:dany_amboulou@yahoo.fr
2	**Luyeye NKOSI**	Directeur Général IPA / **ANGOLA**	Tél : (00244) 923 508 201 Email : luyeyenkosi60@hotmail.com
3	**Maria de Lourdes GASPAR BENTO SARDINHA**	Directrice Nationale des Pêches et Protection des Ressources Halieutique **ANGOLA**	☎ : (00244) 917 487 687 E-mail : mdlsardinha@gmail.com
4	**Alphonse NYANYA ALO**	Conseiller Ministre **RD CONGO**	☎ : (00243) 810 25 21 38 / 994 93 80 09 E-mail : alphonsenyanyaalo@gmail.com
5	**Jean Pierre YOBARD MPOUSSA**	Directeur Général de la Pêche Maritime **CONGO**	Adresse Postale : 1650 Brazzaville ☎ : (00242) 06 954 96 81 E-mail : yobard_jp@yahoo.fr
6	**Daniel AMBOULOU**	Conseiller à l'Aquaculture **CONGO**	☎ : (00242) 06 67 62 359 E-mail : dany_amboulou@yahoo.fr
7	**Dr. Salvador NGOANDE**	Secrétaire Exécutif De la CDPM **CAMEROUN**	Adresse Postale : 1846 Douala ☎ : (00237) 99 99 04 72/33 42 46 24 E-mail : sango_cam@yahoo.fr
8	**Aurélien MOFOUMA**	Représentant **CEEAC**	Tél : (00241) 04 17 14 88 E-mail : mofouma@gmail.com
9	**Casimir KOFFI MULUMBA**	Chef de Division Surveillance **RD CONGO**	☎ : (00243) 81 509 27 19 E-mail : casykoffi@yahoo.fr
10	**Syvestre MAKANGA**	Secrétaire Général du MAEPSA **GABON**	Adresse Postale : 8130, Libreville ☎ : (00241) 01 74 00 43 / 01 76 10 94
11	**Emile ESSEMA**	Secrétaire Exécutif **COREP**	Adresse Postale : 161 Libreville /Gabon ☎ : (00241) 07 06 23 64 E-mail : essemile@yahoo.fr
12	**Yves Armand EMANE**	Directeur Général des Pêches et de l'Aquaculture **GABON**	☎ : (00241) 06 44 71 44/ 01 74 89 92 E-mail : emaneyves2001@yahoo.fr
13	**Pulchérie MENGUE M'ADZABA épse. MAGANGA**	Directrice des Pêches Industrielles **GABON**	☎ : (00241) 04 41 16 43 E-mail : puledram@yahoo.fr
14	**Gervásio do ROSÁRIO**	Conseiller à la Direction des Pêches **SAO TOME E PRINCIPE**	☎ : (00239) 22 22 091/ 98 70 513 E-mail : gerva4@yahoo.com.br
15	**Dr CARVALHO do RIO Manuel Jorge**	Président de l'OGN MARAPA **SAO TOME E PRINCIPE**	☎ : (00239) 22 22 792/99 06 082 E-mail : jorgecarvrio@hotmail.com

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Pays/ Structure	Contact (Tél, Email)
16	**ROPO BOABAILA Jesús-Ángel**	Directeur National en Projet Pêche **GUINEE EQUATORIALE**	☎ : (00240) 222 252 185 E-mail : ropopesca@yahoo.com
17	**Andrés NDONG MICHA**	Directeur Général de la Pêche Artisanale et de l'Aquaculture **GUINEE EQUATORIALE**	☎ : (00240) 222 274 215 E-mail : andresndongmicha@yahoo.es
18	**Alexis TCHAKONTE**	Contrôleur Financier **CAMEROUN**	☎ : (00237) 773 628 56 E-mail : tchakontealexis@yahoo.fr
19	**Iwao ONO**	Expert JICA **GABON**	☎ : (00241) 04 76 03 95 E-mail :
20	**SABUNI KASEREKA Emmanuel**	Administrateur **COREP**	Tél : (00241) 07 38 34 01 /05 86 26 12 E-mail : issaske@yahoo.fr
21	**Marcelle Guylène NKOANE NDOUTOUME**	Coordinatrice du Programme **PAF/NEPAD - COREP**	Adresse Postale : 161 Libreville/Gabon ☎ : (00241) 03 08 38 21/ 07 31 32 99 E-mail : ndoutoume2@yahoo.fr
22	**ANGUEKO Davy**	Chargé d'Etude à la DGPA **GABON**	☎ : (00241) 07 67 16 95 E-mail : davyangueko@yahoo.fr
23	**Flore WORA**	Administrateur **COREP**	Tél : (00241) 07 91 52 63/06 20 43 99 E-mail : wora.flore@yahoo.fr
24	**Solange MOUNGONGA**	Secrétaire Comptable **COREP**	Adresse Postale : 161 Libreville /Gabon ☎ : (00241) 07 84 62 41 E-mail : solangelydiem@yahoo.fr
25	**Bernadette AYITO NZE**	Assistante d'Administration **COREP**	Adresse Postale : 161 Libreville/Gabon ☎ : (00241 07 90 28 02/ 06 62 21 58 E-mail : bernadethpath01@yahoo.fr
26	**Siomara VIEGAS épse. Le ROUX**	Interprète FLATELA **SAO TOME E PRINCIPE**	Email : siomara.viegas@flatela.com
27	**ONDO Arnold Sosthène**	Responsable Communication **COREP**	Email : ondoarns@yahoo.fr